

3. LES COURS ET LES ACTIVITÉS

DES COURS DE LANGUE DYNAMIQUES ASSURÉS PAR UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU PAYS

- La durée de chaque session de cours est généralement de 3 heures. Le **nombre total d'heures d'enseignement est indiqué dans le descriptif de chaque formule**, en regard de chaque pays. **Il inclut les temps de pauses** et dans certains cas les tests de niveau (si ces derniers n'ont pas été passés avant le départ).

Les professeurs habilités à enseigner à nos participants sont tous recrutés sur leur niveau de qualification (voir les critères en page 5) et sont originaires du pays de destination (sauf cas spécifiques).

Dans certains cas néanmoins, nous prévoyons la présence d'un professeur français, notamment lorsqu'il s'agit de sessions spécifiques (Prépa-Bac, séjours après bac ...).

Il est important de souligner **que la pédagogie dans la plupart des pays étrangers est totalement différente de celle appliquée en France**. On y privilégie plus volontiers l'enseignement pratique, en situation, par opposition à l'enseignement livresque. **La pratique de la langue orale aura une grande place** par le biais de jeux de rôles, d'activités ludiques, de débats, de discussions sur un thème donné... Ceci n'exclut pas, bien évidemment, quelques exercices grammaticaux et l'acquisition d'un vocabulaire nouveau, même s'il s'agit avant tout de cours de révisions.

Sauf cas particuliers mentionnés dans les pages descriptives des séjours, **toutes les sessions sont accessibles sans exigence d'un niveau de maîtrise de la langue étudiée.**

- L'ORGANISATION PRATIQUE :

- un test de langue en ligne passé par le participant à son domicile avant le séjour sur notre site internet ou un test sur place en début de séjour (sauf cas particulier : classes uniques, Séjours « Cours Personnalisés », « Spécial Bac »...),
- 12 élèves en moyenne, 15 élèves maximum par classe,
- une évaluation de fin de séjour faite par les professeurs de langue.

COURS DE LANGUE MULTINATIONAUX séjours représentés par le picto :



Lorsque le séjour se déroule dans une résidence internationale ou que les cours rassemblent des jeunes de différentes nationalités, cela signifie que le programme ou une partie de celui-ci est effectivement proposé à des jeunes d'autres pays. Nous ne saurions toutefois garantir leur présence effective ni la proportion d'une nationalité par rapport aux autres pendant le séjour.

DES COURS DE SPORT EN LANGUE ÉTRANGÈRE AVEC DES MONITEURS DU PAYS

- La durée d'une séance est généralement de 3 heures. Le nombre total d'heures de sport est indiqué dans le descriptif de chaque formule, en regard de chaque pays. Il inclut les pauses.

- L'enseignement, assuré par des moniteurs locaux, alternera la théorie et la pratique. Les participants pourront être soumis à un test en début de séjour, afin de déterminer leur niveau et former ainsi, dans la mesure du possible et en fonction du nombre de participants, des groupes homogènes. N'oublions pas toutefois que, dans la majorité des cas, l'apprentissage de la langue reste la priorité du séjour et que les groupes sont constitués d'abord en fonction du niveau linguistique de l'élève.

D'autre part, ces sessions de sport doivent être considérées comme **des activités de détente et non comme une préparation à des compétitions.**

A noter que sur certains séjours sportifs, les centres d'accueil réclament une décharge de responsabilité à signer avant le départ ou au cours du séjour, faute de quoi l'activité ne pourra être pratiquée. Nous vous le préciserons pour les séjours concernés au moment de l'inscription ou quelques semaines avant le départ.

UN PROGRAMME ACTIF DE LOISIRS

Activités culturelles, sportives ou de détente, excursions diverses pour découvrir le pays d'accueil, soirées disco dans certains cas, il y en a pour tous les goûts !

Nous prévoyons également de temps en temps au cours des programmes, ou à l'initiative des accompagnateurs si le lieu et les circonstances s'y prêtent, des plages de temps libre ou de shopping. Dans ce cas les participants ne sont pas encadrés et un horaire et un point de rendez-vous sont fixés pour retrouver l'équipe d'encadrement ; ceci étant sans lien avec l'autorisation de sortie signée par les parents sur le bulletin d'inscription.

A noter aussi qu'**au retour des soirées organisées** (généralement vers 22h30), les participants, une fois déposés par l'autocar CLC à leur point de ramassage habituel, devront, dans la plupart des cas, se rendre seuls à pied jusqu'au domicile de leurs familles d'accueil.

Le programme prévisionnel vous sera transmis environ six semaines avant le départ. Ce document ne peut être considéré comme contractuel.

L'ordre des excursions pourra être modifié en raison des conditions climatiques ou des changements d'horaires d'ouverture des sites et des musées. Dans certains cas, une activité pourra être annulée et sera remplacée.

Quelques programmes « Expérience de la vie familiale » ou les formules « One to One accompagnés » ne comportent pas d'activités de groupe organisées. Veuillez vous reporter au descriptif de chaque formule.

AVERTISSEMENT SPECIAL JEUX OLYMPIQUES LONDRES 2012 :

Les programmes et visites mentionnées dans les séjours avec des visites à Londres peuvent être affectés par l'organisation des JO. CLC peut donc être amené à modifier, voire annuler (et remplacer) certaines visites si les circonstances nous l'imposent.